

BUREAUX: RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING:

Trois mois. 12 fr
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL: A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. 12 fr
Six mois. 23
Un an. 44

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes

ROUBAIX, 13 MAI 1872

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Stock prices and values. Includes entries for 3 1/2, 4 1/2, and 5 1/2.

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

M. BERGEROT MAIRE D'ESQUELBEQ, Membre du Conseil général

L'enquête ouvrière

Un des points sur lesquels porteront les travaux de la commission d'enquête, sera, nous l'avons dit dans un précédent article, le travail des femmes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette grave question du travail des femmes préoccupe nos législateurs. Un arrêt du parlement de Toulouse, rendu en l'an de grâce 1640, s'inspirant des traditions et du droit romain qui proclamaient à l'envi, l'imbécillitas et la fragilitas sexus de la femme, c'est-à-dire sa faiblesse et son inexpérience, — interdit aux femmes du Sud-en-Velay et des environs la fabrication des dentelles, sous prétexte que ce travail les enlevait à leurs occupations domestiques. C'était réduire à la misère ces femmes et leurs familles. Heureusement pour elles, saint François de Régis se trouvait là: touché des lamentations des ouvrières, il se rendit à Toulouse, où il fit rapporter l'arrêt. L'Auvergne reconnaissante a placé parai ses patrons le bon jésuite qui lui a rendu son industrie.

Nous hésitons à croire que saint François de Régis eût aussi facilement gagné sa cause devant ceux des économistes et des ouvriers de nos jours qui demandent l'interdiction absolue du travail des femmes, non point par un sentiment de généreuse sympathie, mais parce que leur intrusion dans les métiers exercés par les hommes amène un abaissement du taux des salaires.

Les partisans de la suppression absolue du travail des femmes ont tiré leurs principaux arguments de la faiblesse intellectuelle et physique qui est le propre de leur sexe.

Ils ont exalté les qualités de la femme pour s'en faire une arme contre elle, et ont vanté, avec une conclusion traitresse, l'excès de son imagination, sa sensibilité exquise, sa nature qui la porte au dévouement et au renoncement. Ils lui ont opposé, il est vrai, ses fréquentes maladies et son aptitude au travail moindre.

La science contemporaine a fait justice de ces idées qui ne sont plus du siècle, et cela, par suite des progrès et des perfectionnements des arts mécani-

ques et de l'industrie. Les nécessités de certaines branches de notre industrie ont rendu de moins en moins applicables les idées du procureur-général au conseil général de la commune, en 1793, Chaumette, qui proclamait bien haut, la nécessité pour la femme de rester au foyer domestique: « les soins dus à l'enfance, les détails du ménage, les douces inquiétudes de la maternité, voilà ses travaux. »

Du jour où elle n'est plus confinée dans la vie privée, du jour où la femme quitte sa place naturelle, le foyer domestique, où, seulement, elle peut remplir ses devoirs d'épouse et de mère, de ce jour-là, la femme cesse bien un peu, quelquefois, d'être la divinité du sanctuaire domestique, de régner par le charme des grâces, de la beauté et de la vertu, dans son petit intérieur, heureuse encore quand elle n'est pas obligée de sortir de la décence de son sexe: nous savons tout cela, et, certes, autant que qui que ce soit, autant que Chaumette nous voudrions qu'il en fût autrement.

Mais, à notre époque, il a bien fallu arriver à ne plus se payer de sentiment, ou du moins à ne plus en faire que dans l'intérêt bien entendu de ceux qui en sont l'objet.

Puisque, à notre époque, le travail dans les manufactures et certaines fabriques, est devenu un avantage et une nécessité pour les femmes, pourquoi ne serait-il pas réglementé législativement, comme on en a prêté l'intention à la commission de l'Assemblée nationale, chargée de préparer un projet de loi sur le travail des enfants?

Faut-il se contenter de faire exécuter à l'égard des femmes, comme à l'égard des hommes, la loi de 1848, qui défend de faire travailler les ouvriers des usines plus de 12 heures par jour? Nous ne le pensons pas. Il nous semble que 10 heures de travail, pour les femmes, rentreraient mieux dans les tentatives générales de notre temps et de nos mœurs, surtout, dans certaines manufactures où le travail imposé aux femmes est évidemment plus pénible. On nous objectera que l'intérêt des femmes elles-mêmes demande qu'on ne les mette pas, au point de vue du travail, dans une situation inférieure à celle des hommes, dont, en fin de compte, elles sont les égales, quand il s'agit de vivre.

Et leurs forces? leur santé? N'en faut-il tenir nul compte? Nous ne pensons pas qu'une diminution de la durée de leur travail, exigée de ceux qui les emploient, par une loi sage et équitable, entraînerait une si grande diminution de leur salaire, déjà si peu élevé.

En attendant que des remèdes vraiment efficaces soient venus du changement des mœurs, nos législateurs peuvent et doivent, dans leur sollicitude pour les classes ouvrières, s'occuper du sort des femmes qui travaillent, sans, pour cela, excéder leurs pouvoirs.

C'est pourquoi nous applaudirions de tout notre cœur, à la préparation d'un projet de loi tendant à réglementer le travail des femmes dans l'intérêt de la santé, de la moralité et du bien-être de cette intéressante catégorie de travail-

leurs, comme aussi dans l'intérêt bien entendu des patrons, fabricants ou manufacturiers qui les emploient.

CH. NURBEL.

Parlons encore un peu de M. Gambetta, et que nos lecteurs ne s'étonnent pas du soin que nous mettons à surveiller ses discours et ses démarches. M. Gambetta, dans un passé bien récent, a contribué, pour une large part, aux malheurs de la France; peut-être encore, grâce à notre lamentable légèreté, à la facilité d'oubli du caractère français, peut-être, dans un avenir prochain, M. Gambetta aura-t-il encore l'occasion de faire de nouvelles fautes et d'amener sur nous de nouveaux désastres. Il faut, donc, de tout notre pouvoir, l'empêcher de revenir aux affaires, et, pour cela, quoi de mieux que de montrer la somme d'erreurs qui réside dans sa tête et la quantité de sophismes qu'il laisse tomber de sa bouche et au moyen desquels il nous perdrait si nous étions assez oublieux pour lui en donner la facilité.

Nous avons, hier, dit quelques mots du discours que M. Gambetta a adressé aux délégués alsaciens, mais nous n'en avons apprécié que le ton général. Il convient cependant de mettre en lumière deux ou trois points particuliers qui font tâche dans ce discours, à dessein si modéré, et qui prouvent que, en définitive, l'orateur a toujours les mêmes opinions jacobines et les mêmes principes faux et dangereux.

« On commence à comprendre en France — a dit M. Gambetta — que ce qui est arrivé a été le fait des monarchies successives, et que, depuis le premier jour où la République a succombé sous le sabre d'un soldat, les régimes qui se sont succédés n'ont rien fait pour tenir le cœur national à la hauteur des événements. Tout ce que la monarchie a fait dans ce pays, même dans un sens libéral, toutes ses tentatives moyennes, toutes ses demi-mesures, toutes ces choses-là étaient égarées; elles affaissaient le sentiment national, parce qu'elles se faisaient au bénéfice d'une classe, en laissant en dehors les autres, parce qu'elles ne s'adressaient pas à tout le pays et qu'ainsi elles tuaient en germe tout patriotisme. Aussi, quand il a fallu que tous fussent patriotes — chose douloureuse à dire — plusieurs ont manqué. »

La seule chose vraie qu'il y ait dans ce passage, c'est qu'au moment de la bataille plusieurs ont manqué. Mais ceux qui ont manqué, M. Gambetta les connaît bien; ce n'étaient des membres ni des hautes ni des basses classes, c'étaient les chefs républicains, bourgeois de naissance, révolutionnaires d'instinct, mais conservateurs de leur existence et qui avaient eu soin de se faire donner des fonctions civiles par M. Gambetta. Ils se sont, il est vrai, retrouvés plus tard, et après avoir refusé de combattre les Prussiens, ils ont combattu les Français; ils sont aujourd'hui déportés, sur les pontons, ou... membres du conseil municipal de Paris. Voilà donc le seul point où M. Gambetta ait dit la vérité; tout le reste est faux, et quand on vient prétendre

que, depuis le 18 brumaire, la société française n'a fait aucun progrès, que les monarchies n'ont exercé, ni au point de vue moral ni au point de vue militaire, aucune influence heureuse sur la France; quand il oublie cette période brillante de la Restauration, la phase prospère du gouvernement de Juillet, l'immense développement de richesse de l'Empire, la conquête de l'Algérie et mille services moins brillants mais aussi utiles rendus par la monarchie à la France, alors M. Gambetta est digne de faire partie de ces gouvernements de 48 et de 70 qui n'ont amené sur le pays que la ruine, le désastre, le mépris ou le dédain des gouvernements étrangers.

Telle n'est pas, il est vrai, l'opinion de M. Gambetta sur la façon dont on apprécie la République en Europe, et, dans le discours dont nous nous occupons, il a eu soin d'affirmer, sans donner d'ailleurs aucune preuve à l'appui, « que, si nous restions pas d'alliance au dehors, parce que le gouvernement républicain a surtout l'horreur de l'esprit de conquête et d'annexion. » Nous n'avons aucune raison de croire aux prédictions de M. Gambetta, mais ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que, jusqu'à présent, nous sommes absolument isolés en Europe et qu'au moment où nous étions encore plus malheureux que nous ne le sommes aujourd'hui, quand les vrais républicains étaient au pouvoir dans la personne des Favre, des Gambetta et des Arago, pas une seule puissance, voire les républiques, voire l'Amérique ou la Suisse, n'ont levé un seul moment la voix en notre faveur.

On peut donc dire que sur ce point M. Gambetta a oublié l'histoire moderne, si tant est qu'il l'ait jamais su ou qu'il ait voulu la comprendre. Quand, par exemple, il vient nous dire que nous ne nous débarrasserons de l'étranger qu'avec la République, et que nous devons imiter l'exemple de l'Italie, qui a trouvé des héros et qui a réalisé son grand programme d'unité au moyen d'une minorité... eh bien! là encore, il faut rappeler à M. Gambetta que l'Italie n'a réalisé son rêve que le jour où elle a pu trouver une idée monarchique qui voulût se charger d'accomplir cette unité, et qu'à tout prendre, c'est à un roi révolutionnaire, si l'on veut, mais à un roi que la Lombardie, que Venise, que tous les pays, enfin, jadis occupés par l'étranger, ont dû de redevenir italiens.

Nous ne demandons pas mieux que de voir la République renvoyer les Prussiens de chez nous, car, pourvu que cette grande œuvre s'accomplisse, peu nous importe vraiment qui l'accomplira; mais nous croyons qu'un gouvernement solidement établi et bien vu des monarchies européennes est seul capable de réussir dans cette tâche. En tous cas, si c'est la République qui est destinée à mener à bonne fin l'œuvre de la libération du territoire, ce ne sera pas, on le dit bien haut à Berlin et on le doit savoir à Paris, ce ne sera pas la République de M. Gambetta.

Le président de la République française. — Vu le décret du 13 mars 1872, portant réorganisation du conseil supérieur du commerce de l'agriculture et de l'industrie, lequel dispose que le conseil se composera notamment de dix notables choisis parmi les hommes les plus versés dans les matières agricoles, commerciales et industrielles, — considérant qu'il importe d'augmenter le nombre des notables appelés à faire partie dudit conseil;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce, Décret: Le nombre des notables appelés à faire partie du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie est porté de dix à quinze.

Par un autre décret en date du 6 mai ont été nommés membre du conseil: MM. le comte Benoist d'azy, exploitant, houille et agriculture, député à l'Assemblée nationale; Babin-Chevaye, constructeur, député à l'Assemblée nationale; le comte de Bourges, propriétaire, député à l'Assemblée nationale; Guermières, filateur, député à l'Assemblée nationale; Reverchon, maître de forges, député à l'Assemblée nationale.

(Journal officiel.)

ESPAGNE

9 mai 1872.

Le plan des carlistes paraît changé. Ce qui me paraît plus évident, c'est que le roi Charles VII avait arrêté l'essai de concert avec Rada. On devait d'abord s'assurer d'une place forte, qui serait devenue le quartier général de l'insurrection. Après cela, le roi serait entré, et après avoir juré les feux, il devait concentrer toutes ses forces, afin de former une armée et de renoncer ainsi à la guerre de montagnes. En même temps, Ceballos Escalca, entrant en Catalogne avec armes et munitions, devait préparer l'insurrection pour favoriser l'entrée du prince don Alphonse, frère du roi.

Certains chefs en Navarre ne rempliraient pas leurs promesses, et Rada, déçu, se retirait vers la frontière pour passer franchement la situation à don Carlos. Menterola et Aguirre, généraux attachés à l'état-major royal, s'indignèrent, et proposèrent, au contraire, une attaque immédiate et énergique. Rada se retira alors à Bayonne. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'échec d'Orosquiola a fait abandonner le plan des senors Menterola et Aguirre. Celui qui est adopté maintenant me paraît être renfermé dans un seul mot: Temporer. Donner aux troupes carlistes, un peu désorganisées, mais toujours fortes et enthousiastes, le temps de se concentrer sur un seul point, et alors marcher droit devant soi.

Une des preuves de la réalité de ce plan, ce serait l'incertitude où tout le monde est au sujet des nouvelles. Comme il n'y a pas, à proprement parler, de théâtre de la guerre, et les communications étant interceptées, on peut être huit jours ignorant à droite ce qui se passe à gauche. Lorsqu'on connaît le Guipuzcoa et la Navarre, lorsqu'on sait combien ce pays est entrecoupé de vallons et de montagnes formant des défilés difficiles à franchir, des retraites impénétrables, il est facile de comprendre

FÉVILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 14 MAI 1872

— 10 —

LA TERRE PROMISE

PREMIÈRE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XI.

Frère et Sœur.

Là, grâce à sa probité, à son intelligence et à l'activité de Madeleine, son établissement prospère, et, en peu de temps, il se vit sur le chemin de la fortune.

André aurait dû être heureux. Madeleine entraînait dans sa vingt-cinquième année. Ce n'était plus l'ouvrière folle et riieuse de la rue St-Denis. La jeune fille était devenue femme, et sa beauté, sous la rude épreuve du malheur, avait revêtu ce caractère sérieux qui inspire l'amour et commande le respect. Délaissée par Maxime, elle s'était réfugiée dans l'amour maternel. Elle y avait trouvé son salut. Sauvée de la mort par l'enfant à qui elle avait donné sa vie, elle se rattacha à lui par tous les dévoue-

ments de la femme et toutes les adorations de la mère. Elle avait voulu mourir avec lui; elle voulait désormais ne plus vivre que pour lui seul. Pour atteindre ce but, il lui fallait rayer de son existence les trois années qui venaient de s'écouler, ne plus voir dans Maxime le père d'Amaury, et, après bien des luttés, elle en arriva à l'indifférence, puis à l'oubli.

André n'avait pas été étranger au miracle que venait de faire le sublime courage d'une femme secondé par l'amour maternel; c'était lui qui avait montré à Madeleine la seule voie qui lui restait pour échapper au désespoir, et Madeleine s'en était souvenue. Pleine d'admiration pour lui, elle ne le regardait pas comme un homme, mais comme la personnification du dévouement.

On comprendra maintenant le chagrin que dut ressentir Madeleine de la mélancolie d'André. Une circonstance fortuite lui révéla bientôt le secret de cette mélancolie.

CHAPITRE XII.

Parmi les rares personnes qu'ils recevaient dans leur intimité, était un vieux maître de forges. Possesseur d'une grande fortune, cette homme n'avait qu'un enfant, — une fille. Mademoiselle Caroline Joubert était jeune, jolie, bien élevée. André, en se fixant à Rio-Janiero, a ait

annoncé Madeleine comme une de ses parentes, veuve depuis un an; et, à la faveur de cet innocent mensonge, il avait pu vivre auprès d'elle, sans que personne, jusqu'à ce jour du moins, y trouvât à reprendre, et se constituer son protecteur et celui d'Amaury.

A vingt-six ans, André en paraissait trente. Mais ses traits réguliers, la douceur rêveuse de son caractère et sa franchise le faisaient préférer tout bas à bien des hommes plus jeunes que lui. L'unique héritière du riche maître de forges ne put le voir sans l'aimer.

Une après-midi que Madeleine était seule au logis, monsieur Joubert entra. — Où est André? lui demanda-t-il. — A la Ville-Vieille pour affaires, et il ne rentrera pas avant ce soir, répondit Madeleine.

— Tant mieux, reprit le maître de forges, nous pourrions causer, j'ai à vous parler de choses sérieuses.

Il prit un siège et s'assit. L'entretien qu'il eut avec Madeleine fut long.

Ensuite ils se séparèrent. Lorsque Madeleine fut seule, elle se sentit triste sans pouvoir s'expliquer sa tristesse. Le soir, elle s'assit toute préoccupée dans le cabinet de travail d'André, souhaitant par instant son retour et l'instant d'après, le redoutant.

Onze heures sonnaient lorsqu'il entra.

— Pas encore couchée? dit-il à Madeleine.

— Je vous attendais, mon ami.

— Et si je n'étais point rentré, vous eussiez donc veillé jusqu'à demain.

— Qu'avez-vous? que vous est-il arrivé? demanda doucement Madeleine surprise de son ton brusque.

André détourna la tête sans répondre.

— Je vous importune, dit-elle, et je me retire.

Elle lui tendit la main. André la saisit avec vivacité, et la portant à ses lèvres.

— Oh! vous ne saurez jamais tout ce que j'ai souffert aujourd'hui, murmura-t-il.

— Madeleine, qui se disposait à sortir, s'arrêta tout-à-coup.

— Au nom du ciel! parlez, lui dit-elle.

Il se tut.

— Vous avez donc des secrets pour moi? reprit-elle d'une voix qui pénétra jusqu'au fond du cœur de Morin.

— Vous saurez tout... mais plus tard... Bonssoir Madeleine, je suis écrasé de fatigue, j'ai besoin de repos, bonne nuit.

— Oh! vous m'épouvantez, s'écria la jeune femme en remarquant l'altération des traits d'André: encore une fois, que vous est-il arrivé?

— Non, non, pas aujourd'hui; demain... demain... Madeleine.

— Mais vous ne m'aimez donc plus? répéta-t-elle avec une affreuse anxiété;

mais je ne suis donc plus votre amie? votre sœur?

— Assez, assez, vous ne savez pas ce que vous me demandez? dit-il d'une voix étouffée.

Elle frissonna.

André ouvrit la porte; elle courut à lui, et lui barrant le passage:

— Vous ne sortirez pas que vous m'avez tout appris, lui dit-elle.

— Eh bien! eh bien!... reprit soudainement André, sachez donc qu'il faut que nous nous séparions!

— Nous séparer, dit-elle.

— Oui, il le faut, car on calomnie notre fraternité, car on flétrit votre vertu, car on ose souiller jusqu'à la naissance de votre enfant!

— O mon Dieu! mon Dieu! murmura Madeleine.

— Ce n'est pas tout; hier, il s'est trouvé un homme assez infâme pour écrire sur la porte de notre maison: « Madeleine est la maîtresse de Morin le charpentier. »

— Madeleine chancela.

— Voilà ce que j'ai lu ce matin! Je me suis mis à la recherche de celui qui avait écrit ce mensonge, et je n'ai eu ni repos, ni trêve que je ne l'aie trouvé.

— Vous ne l'avez pas tué, au moins?

— Il était dans un cabinet, se vantant tout haut de sa lâcheté, je suis allé droit à lui; je l'ai terrassé, et c'est à mes pieds, c'est à genoux, à deux genoux, qu'il a confessé tout haut, publiquement, qu'il en avait menti.